

« Théorie du genre » : enjeux d'une formule polémique

La formule « théorie du genre » (ou sa variante « théorie du gender ») est une dénomination polémique issue du discours catholique. Elle donne lieu à une bataille de désignations mettant en jeu la représentation du champ des études de genre et sa légitimité.

La communication, située dans le champ de l'analyse du discours, se concentrera sur cette formule et son emploi dans le discours anti-genre en France entre 2011 et 2013. Par discours anti-genre, on entend l'ensemble des discours, généralement produits par la droite catholique et/ou conservatrice, qui contestent la légitimité du concept et condamnent son emploi dans les politiques publiques. La formule « théorie du genre » constitue un point important de convergence de ces discours et organise des positionnements discursifs antagonistes mais non symétriques. Alors qu'il s'agit, au sein du discours anti-genre, de se positionner fermement contre la « théorie du genre », la formule suscite dans le camp adverse des méta-discours visant à mettre en cause sa pertinence et donc à discréditer le discours anti-genre.

L'objectif de la communication sera par conséquent de déterminer ce qu'implique, pour le champ des études de genre, l'emploi de cette formule et, en faisant un pas de côté pour montrer quelle représentation en est faite dans le discours anti-genre, de contribuer à l'épistémologie de ce champ.

* * *

Anne-Charlotte Husson est élève normalienne, agrégée de lettres modernes, en 4^{ème} et dernière année à l'ENS de Lyon. Elle commencera en septembre 2014 une thèse à Paris XIII sous la direction de Marie-Anne Paveau et a soumis un projet intitulé « Métadiscours polémiques. Les dénominations liées au genre, aux sexualités et aux féminismes ».